



**SEMINAIRE PROFESSIONNEL
- MARBELLA -
Du mercredi 03 au samedi 06 octobre 2018**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner dans les plus brefs délais* par mail ou par courrier :

À l'attention de Mélissa GAUDIN

Mail : melissa@agencemtc.com

AGENCE MTC

Parc EDONIA – Rue de la Terre Victoria Bât H – 35760 Saint-Grégoire

Tel : 02.99.23.62.50

INFORMATIONS SOCIETE

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :
.....

CODE POSTAL : VILLE : TELEPHONE :

MAIL :

INFORMATIONS PARTICIPANTS

PARTICIPANT 1 : Séminariste

NOM : PRENOM :

PARTICIPANT 2 : Séminariste Non-séminariste *

NOM : PRENOM :

* Personne partageant la chambre d'un séminariste, n'ayant pas accès aux déjeuners à l'hôtel mais participant aux dîners et à la visite avec le reste du groupe

TYPE DE CHAMBRE : Double avec un grand lit Double avec deux lits séparés Chambre individuelle

Je m'inscris et choisis d'assister au séminaire professionnel à Marbella du mercredi 03 au samedi 06 octobre 2018 * :

Prix non adhérent Accès et/ou inscription après le 30/06/18: 850 € x ... Séminariste = €

Prix adhérent Accès pour inscription envoyée avant le 30/06/18 : 775 € x ... Séminariste = €

365 € x ... Accompagnant séminariste = €

280 € x ... Accompagnant non séminariste = €

* Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

ASSURANCE ANNULATION : APRIL 25 € X ... Personne(s) = €

L'assurance annulation, qui vous est proposée, vous couvre en cas d'annulation pour force majeure (maladie ou accident de vous-même, du conjoint, des ascendants ou descendants directs), mais ne saurait en aucun cas s'appliquer pour une annulation considérée comme non majeure par la compagnie d'assurance.

PROLONGATION DE SEJOUR A L'HOTEL GUADALMINA SPA & GOLF RESORT 4* (sous réserve de disponibilités à la réservation) :

Pré séjour du au TOTAL : 135 € x ... Nuit(s), petit-déjeuner inclus = €

Extension du au

TYPE DE CHAMBRE : Double avec un grand lit Double avec deux lits séparés Chambre individuelle

DEJEUNER A L'HOTEL POUR LES ACCOMPAGNANTS NON SEMINARISTES :

Jeudi 4 octobre Vendredi 5 octobre

35 € x Déjeuner(s) = €

PRIX TOTAL = €

OPTIONS (sous réserve de disponibilités au moment de la réservation)

POUR LES ACCOMPAGNANTS NON SEMINARISTES, LE JEUDI 6 OCTOBRE 2017 : MARBELLA EN SEGWAY

Nombre de participants prévus : ...

Vous découvrirez Marbella à travers une relaxante ballade à segway de 1h30 sur la côte. Accompagné d'un guide, vous aurez l'opportunité d'apprendre tout de l'histoire de l'Espagne et de Marbella, et découvrirez des petites anecdotes intéressantes sur la vie quotidienne dans la ville. Vous passerez par les meilleurs recoins de la ville, les plus emblématiques et incontournables, comme par exemple le port deportivo, et tout le paseo marítimo.

Excursion d'environ 2h00 – Déjeuner non inclus

Tarif à confirmer en fonction du nombre de participants inscrits

POUR LES ACCOMPAGNANTS NON SEMINARISTES, LE JEUDI 6 OCTOBRE 2017 : DECOUVERTE DE MALAGA

Nombre de participants prévus : ...

Ville natale de Picasso, Málaga est une ville portuaire également considérée comme le berceau de l'art cubique. Lors de cette visite, découvrez deux des pièces maîtresses de cette œuvre andalouse qu'est Malaga. Fondée au XIe siècle, l'Alcazaba fut la résidence des gouverneurs musulmans. Le château, quant à lui, a été construit au XIVème siècle sur l'ancien site d'un phare phénicien...

Excursion d'environ 5h00 – Déjeuner à Malaga incluant forfait boissons (1/4 vin, eau minérale et café)

Tarif à confirmer en fonction du nombre de participants inscrits

POUR TOUS LES PARTICIPANTS, LE SAMEDI 6 OCTOBRE 2017 : DECOUVERTE DE RONDA

Nombre de participants prévus : ...

La ville de Ronda subjuguée. Ville antique datant de deux siècles avant Jésus Christ, cette partie orientale arbore au rythme de ses structures une histoire captivante... Le paysage y est tout simplement féérique : d'un côté vous trouverez les belles et vastes campagnes andalouses et d'un autre, un paysage tout droit sorti des milles et une nuits...

Excursion d'environ 5h00 – Déjeuner à Ronda incluant forfait boissons (1/4 vin, eau minérale et café)

Tarif à confirmer en fonction du nombre de participants inscrits

Le règlement de ces options se fera en même temps que votre solde, suivant le nombre d'inscrits définitif. Il est donc primordial que vous nous indiquiez vos coordonnées pour que nous puissions vous joindre afin de confirmer votre présence et vous donner le montant exact de votre participation.

ETUDE DE PRIX POUR UN BILLET D'AVION * VERS MALAGA AU DEPART DE

(* hors compagnie à bas coût non vendues par notre agence)

Vol aller souhaité le / / 2018

Vol retour souhaité le / / 2018

le matin le midi l'après-midi en soirée

le matin le midi l'après-midi en soirée

Règlement de l'acompte pour confirmation de réservation

Ci-joint, règlement par chèque* correspondant aux 45% de la totalité de votre voyage pour inscription ferme au séminaire = €

* A l'ordre de AGENCE MTC. Une facture sera établie aux coordonnées figurant sur le chèque de règlement.

Date, signature et cachet commercial :

Conditions particulières de vente

1. Tarif

Prix pour un séminariste adhérent et inscrit avant le 30/06/18 : 775 €. Prix pour un séminariste non adhérent ou inscrit après le 30/06/18 : 850 €. Prix pour un accompagnant séminariste : 365 €. Prix pour un accompagnant non séminariste : 280 €.

Le prix par séminariste comprend :

- ✓ L'hébergement pour 3 nuits à l'hôtel Guadalmina Spa & Golf Resort 4* en chambre double à usage individuel et en formule petit-déjeuner
- ✓ Les taxes de séjour
- ✓ 2 déjeuners d'affaires (menu 3 plats) à l'hôtel incluant ¼ vin, eau et café
- ✓ 2 dîners à l'extérieur de l'hôtel incluant un apéritif, menu 3 plats et ½ vin, eau et café
- ✓ La visite guidée de Mijas comme indiquée au programme avec pause gourmande
- ✓ Les transferts en autocar sur place
- ✓ Une pochette de voyage
- ✓ La présence d'un coordinateur de l'Agence MTC pendant toute la durée du séminaire
- ✓ L'assurance assistance, rapatriement, bagages : APRIL

Ce prix ne comprend pas :

- ✓ Le dîner du mercredi soir à votre charge
- ✓ Les boissons en dehors de celles mentionnées au programme
- ✓ Les excursions optionnelles
- ✓ Les extras et dépenses personnelles
- ✓ L'assurance annulation APRIL : + 25€
- ✓ Toute prestation non mentionnée dans « Ce prix Comprend »

2. Programme

Le programme a été construit en février 2018. L'organisateur se réserve le droit de modifier tout élément éventuel qu'il pourrait juger utile.

3. Validité des prix

La variation des données économiques (coût du carburant, taxes locales, entrées sur les sites touristiques...) est susceptible d'entraîner une révision des tarifs. De même pour le nombre d'inscrits. En cas de modification significative de l'une ou plusieurs de ces donnée(s), nous nous réservons le droit de modifier le prix de vente. La variation du montant des taxes et/ou du coût du transport y compris le coût du carburant sera immédiatement répercutée dans les prix. Pour les participants déjà inscrits, la révision à la hausse du prix de leur voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date prévue de leur départ.

4. Modalité d'inscription

Pour participer au **Séminaire SIST/ SYNAPHE**, il suffit d'être professionnel, majeur, et de vous inscrire dans les plus brefs délais. Seules les demandes d'inscription dûment complétées, accompagnées du règlement de 45% du montant total de la réservation seront prises en considération.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée et acceptées dans la mesure des places disponibles.

Les demandes d'inscription accompagnées des chèques libellés à l'ordre de **AGENCE MTC** sont à adresser à :

AGENCE MTC
A l'attention de **Mélissa GAUDIN**
Parc Edonia, rue de la Terre Victoria - Bâtiment H
35760 SAINT GREGOIRE

5. Renseignements

Pour toute information concernant le déroulé du voyage, contactez l'AGENCE MTC – Tel : 02.99.23.62.62. Pour toute information concernant les réunions professionnelles, contactez Marie MOURET pour le SYNAPHE au 01 34 29 47 47, ou Christèle MOUZARINE pour le SIST au 02 99 23 64 64.

6. Assurance annulation en cas de force majeure

Vous pouvez souscrire à une assurance annulation qui vous permet d'être remboursé en totalité* avant le départ pour une annulation pour force majeure (une maladie soudaine, accident du signataire, du conjoint, des ascendants et descendants directs) avec présentation obligatoire d'un certificat médical. Un contrat vous sera adressé à réception de votre adhésion. Attention : l'assurance ne joue pas pour tout autre cas, notamment pour des raisons professionnelles ou commerciales.

*Hors franchise de 50 € par personne et cotisation à l'assurance de 25 € par personne.

7. Frais d'annulation par personne :

En cas d'annulation (ne rentrant pas dans le cadre du paragraphe 6), le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- ✓ De la signature du contrat jusqu'au 30 juin 2018 : Montant de l'acompte
- ✓ Entre le 1er juillet et le 31 août : 70% du montant du séjour
- ✓ Entre le 1er septembre et le 15 septembre : 90% du montant du séjour
- ✓ Après le 15 septembre : 100% du montant du séjour

8. Conditions générales

Celles du décret n°94.490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92.645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions de l'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

9. Conditions particulières

Le voyage est organisé par l'agence MTC pour **SIST / SYNAPHE**. Les conditions particulières sont celles de l'organisateur technique IM035120014. Le programme peut être modifié sans préavis préalable. En ce cas, le voyageur pourra à son gré, soit accepter les modifications, soit se libérer de son engagement et se faire rembourser le montant intégral des sommes versées par lui, sans aucune indemnité de part et d'autre. Si pour une raison quelconque, l'organisateur décide de supprimer tout ou partie des engagements prévus, le voyageur ne pourra en tout cas prétendre qu'au remboursement des sommes versées par lui, à l'exclusion de tous dommages-intérêts quelconques.

10. Calendrier des règlements

A l'inscription : 45% du montant total de la réservation. Le **1er septembre 2018**, le solde. **Le non règlement d'une échéance entraîne automatiquement l'annulation de votre inscription.**

11. Formalités

Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire pour les ressortissants des pays membre de l'Union Européenne. Pour toute autre nationalité, contactez l'agence MTC – Tel : 02.99.23.62.62.
Pas de traitement médical ou vaccin particuliers.